

**Question orale de Maud GATEL et des élus du groupe « Un Nouveau souffle pour le 14 e arrondissement – Paris au centre, à la Maire du 14^e arrondissement
relative au bilan de la gestion des épisodes caniculaires dans le XIV^e arrondissement**

Considérant que Paris a connu, au cours de ces derniers mois, plusieurs épisodes de chaleur particulièrement intenses, ayant conduit à l'activation du plan canicule ;

Considérant que ces épisodes sont appelés à devenir plus fréquents et plus intenses sous l'effet du changement climatique ;

Considérant que la canicule constitue un enjeu majeur de santé publique, en particulier pour les personnes âgées, en situation de handicap, les jeunes enfants et les personnes en situation de précarité ;

Considérant que ces épisodes ont conduit à l'adaptation du fonctionnement de plusieurs services et équipements publics ;

Considérant le dispositif REFLEX, destiné à assurer le suivi et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables lors des épisodes de fortes chaleurs ;

Considérant que des salles rafraîchies ont été ouvertes dans chaque mairie d'arrondissement et que plusieurs équipements municipaux ont adapté leurs horaires ;

Considérant que les établissements scolaires ont été particulièrement exposés aux fortes chaleurs survenues avant les vacances d'été ;

Considérant que la Ville de Paris avait annoncé, dans le cadre de son budget supplémentaire, la mobilisation de 12 millions d'euros notamment pour accélérer l'adaptation des écoles aux fortes chaleurs ; Considérant que des travaux ont été engagés dès l'été 2026, portant notamment sur les protections solaires, la ventilation et le rafraîchissement ;

Considérant que la succession de ces épisodes doit permettre de tirer les enseignements de la réponse apportée et d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées dans chaque arrondissement

Les élus du groupe « Un Nouveau souffle pour le 14 e arrondissement – Paris au centre » souhaitent que la Mairie du XIV^e arrondissement :

- communique le bilan du dispositif REFLEX dans l'arrondissement, notamment le nombre de personnes inscrites et effectivement contactées lors des différents épisodes caniculaires ;
- présente un bilan des salles rafraîchies, des équipements municipaux et des équipements privés mobilisés comme lieux de fraîcheur dans l'arrondissement, ainsi que des éventuelles difficultés de fonctionnement rencontrées ;
- communique la liste des écoles du XIV^e arrondissement ayant bénéficié de travaux d'adaptation aux fortes chaleurs au cours de l'été 2026, en précisant la nature des interventions réalisées ;
- communique au Conseil d'arrondissement le calendrier prévisionnel des travaux d'adaptation restant à réaliser dans les écoles du XIV^e arrondissement, ainsi que la nature des aménagements programmés.